

Chef-Boutonne

Entité paysagère de la
Boutonne et ses affluents



Chef-Boutonne est un village implanté dans la vallée de la Boutonne, en tête de vallon. La rivière prend sa source au cœur du village, aux pieds de l'ancien Oppidum à l'origine du bourg, d'où le nom de «chef», qui signifie «la tête». Le bourg qui s'étire le long des rives est riche d'un patrimoine diversifié, tant bâti que paysager, et propose aussi une offre importante de commerces et de services. Il est également connu pour le château de Javarzay et son parc arboré.

IMPLANTATION GÉOGRAPHIQUE

Village en fond de vallée, à la source de la Boutonne, à cheval sur deux unités paysagères

FORME URBAINE

Bourg créé de la liaison entre deux villages.

ÉTENDUE DU BOURG HISTORIQUE

25,21 ha







POPULATION

2508 habitants (2018)

POURQUOI UNE FICHE «BOURG STRUCTURANT» ?

11 bourgs structurants ont été identifiés dans le Schéma de Cohérence Territorial de Mellois en Poitou car ils forment un maillage de services, de commerces, d'emplois indispensables à la vie des habitants de ce vaste territoire rural. Les 11 bourgs structurants sont Brioux-sur-Boutonne, Celles-sur-Belle, Chef-Boutonne, Chizé, Couture d'Argenson, Lezay, Melle, La Mothe-Saint-Héray, Mougou (commune d'Aigondigné), Périgné, Sauzé-Vaussais.

Réalisation : juin 2021

- Bourg historique 
- Projet d'aménagement 
- Patrimoine paysager à préserver 
- Axe piéton à valoriser ou à créer 
- Patrimoine bâti spécifique 
- Cône de vue à valoriser/préserver 





[3] Église Notre-Dame



[11] Vue sur le bourg depuis la place Malesherbes



[13] Le lavoir source de la Boutonne



[25] Venelle sur la Motte

▲ UN PATRIMOINE VARIÉ EN QUÊTE DE SA SOURCE

Chef-Boutonne possède un patrimoine riche et varié, reflet de son histoire et de la relation à son lieu d'implantation. Plusieurs édifices majeurs et d'époques diverses ponctuent la traversée du bourg : château de Javarzay **1**, hôtel de ville **2**, églises (Notre-Dame **3** et Saint-Chartier), temple **4**, halles anciennes **5** et XIX^e **6**, collège **7**... C'est pourquoi, la ville s'est dotée d'un Site Patrimonial Remarquable et a reçu le label « Petite Cité de Caractère ». Le végétal a également une place importante dans ce bourg, avec le parc de l'hôtel de ville **8** et son cèdre remarquable **9** par exemple, ou bien les tilleuls qui entourent la place Malesherbes **10** au sommet de l'ancien *Oppidum*. Cet espace enherbé, ceinturé de remparts, offre par ailleurs une vue spectaculaire **11** sur la cité et la vallée de la Boutonne **12**. Cette dernière, qui prend sa source aux pieds de l'*Oppidum*, est à l'origine de son implantation. Le bourg, qui s'est construit en contrebas, s'est ensuite étiré le long du cours d'eau, en direction de Javarzay. La source est aujourd'hui mise en scène dans un lavoir **13**. Mais, en dehors de cet espace privilégié, les accès à la rivière sont quasi inexistants jusqu'au château de Javarzay **1**, où la relation au cours d'eau retrouve enfin sa place. Bien que la présence des jardins et prairies humides **14** rappelle le lien entre les habitations et le cours d'eau, les relations directes avec la rivière font défaut. Rendre plus accessible et visible la Boutonne au niveau du bourg reste un enjeu important **15** afin de recréer le lien originel de la ville avec sa source.

▲ DES AMÉNAGEMENTS D'ESPACES PUBLICS DE QUALITÉ À POURSUIVRE

La commune a entrepris des travaux afin de mettre en valeur les nombreux atouts de son patrimoine. C'est ainsi que la rue de l'hôtel de ville a été réaménagée en 2010 **16**, permettant une meilleure intégration des cheminements doux (traitement des trottoirs, espaces plantés nombreux). Cet aménagement sera prolongé au-delà de la place de la Croix Perrine, qui reste actuellement assez routier (stationnement important) **17**. L'entrée du château de Javarzay **1** et de ses abords ont également été réaménagés. Les réseaux sont peu à peu enfouis dans les ruelles du cœur de bourg. La place Malesherbes **10**, au sommet de la cité, est enherbée et entourée de tilleuls. Elle offre un espace de loisirs et illustre les possibilités, simples et peu coûteuses, de réaliser des espaces agréables et multi-usages. Mais d'autres espaces restent encore à valoriser. La place Cail **18**, en particulier, a été réaménagée en 1992, mais elle présente un caractère encore assez routier aujourd'hui (stationnement important de véhicules). Sa mise en valeur sera à intégrer à celle de la grande rue commerçante **17** et à l'espace parking situé plus au Nord **19**. Un îlot bâti ancien **20** doit également y être rénové pour accueillir des commerces et des logements afin de redynamiser cette place **21**.

▲ DES LIAISONS DOUCES À CONFORTER POUR PRÉSERVER LES SERVICES AU CŒUR DU BOURG

Chef-Boutonne possède une forte concentration urbaine. Son développement est essentiellement linéaire, le long des axes entrée/sortie de bourg, en particulier côté Est (D1 et D740) et Sud (les zones Nord et Ouest étant contraintes par la vallée). Les quartiers récents sont actuellement peu connectés avec le bourg, ce qui incite la municipalité à vouloir davantage construire à proximité du centre (comme pour le nouvel EHPAD **22**). La réhabilitation de l'ancien bâtiment **23** fait l'objet de plusieurs projets d'équipements : médiathèque, maison des jeunes, accueil des enfants... afin de compléter l'offre des services de proximité déjà nombreux dans le bourg. Cette volonté de concentration des équipements et services dans le centre s'accompagne nécessairement d'une politique de déplacement doux. Cette dernière a déjà été entamée avec la reconversion de l'ancienne voie ferrée en chemin (branche Niort-Limoges de la Véloroute 93) **24**, le réaménagement de plusieurs venelles au niveau de l'ancien *Oppidum* **25**, ou encore les cheminements à travers le parc du château de Javarzay **1**. Pour cet enjeu, là encore, la reconquête des berges de la Boutonne reste à engager **15**.

▲ LES HAIES ET LA VÉLOROUTE 93

Dans les espaces cultivés de la commune, la disparition des haies est, comme partout ailleurs dans le Mellois, un phénomène important face auquel il est urgent, mais difficile, d'agir. Par ailleurs, l'itinéraire programmé de la véloroute V93 (travaux à partir de 2020), qui empruntera l'ancienne voie de chemin de fer au Sud de la commune, est l'opportunité de faire découvrir le village. Créer une connexion entre cet axe et le centre-bourg permettrait aux futurs cyclo-randonneurs de profiter des commerces (restauration, bars, etc), et réciproquement.



LE BOURG RACONTÉ PAR LES CHEF-BOUTONNAIS

Lors des entretiens en marchant réalisés pour l'élaboration des fiches-bourg, les élus ont répondu à quelques questions sur les paysages de leur bourg. Les textes suivants présentent une synthèse de leurs contributions.



▲ UN PATRIMOINE À LA FOIS BÂTI ET PAYSAGER QUI CARACTÉRISE LES PAYSAGES DE LA COMMUNE

Chef-Boutonne est remarquable aussi bien par son patrimoine bâti (le château de Javarsay, la mairie...), que par son patrimoine paysager (le promontoire et sa vue remarquable sur la vallée de la Boutonne, les parcs de l'hôtel de ville et du château, la place Malesherbes, les haies...).

▲ LE POINT NOIR DE CHEF-BOUTONNE

La vocation de la place centrale du bourg (Cail) à être un espace fédérateur, un lieu de convivialité et de rencontre, se perd au fur et à mesure que les commerces de proximité ferment leurs portes. D'autre part, la présence de la Boutonne, dans la ville qui porte son nom, est quasi inexistante.

Les entrées Sud et Est ne mettent pas en valeur le bourg ancien avec une urbanisation linéaire et « banale ». Les transitions avec l'espace agricole ne sont pas marquées.

▲ POURQUOI CHEF-BOUTONNE ET PAS AILLEURS ?

La forte concentration urbaine de la commune permet de proposer aux chef-boutonnais un accès simple aux commerces, deux supermarchés s'étant installés directement dans le centre-bourg. De plus, avec son célèbre cèdre sur la place de la mairie, le parc du château de Javarsay et les sources de la Boutonne, qui ont été récemment réaménagées, la commune offre aussi un lieu de vie très végétalisé.

▲ QU'EST-CE QUI A LE PLUS CHANGÉ À CHEF-BOUTONNE CES DERNIÈRES ANNÉES ?

L'axe principal menant au centre-bourg de Chef-Boutonne - l'avenue de l'hôtel de ville - était connu pour son alignement de marronniers. Aujourd'hui, le réaménagement de l'avenue a permis une mise en valeur de la rue et une gestion plus adaptée des cheminements doux, mais il a également entraîné la suppression des anciens marronniers, symboles de cette ancienne voie et de la commune.

COMMENT UTILISER CETTE FICHE ?

La réalisation de cette fiche-bourg s'inscrit dans le cadre de l'élaboration du plan de paysage du Mellois en Poitou. Son ambition est de porter à connaissance les spécificités de l'agglomération bâtie principale, ses enjeux en matière d'aménagement et de paysage, afin d'accompagner leur traduction opérationnelle et réglementaire. Les enjeux et autres éléments portés à connaissance dans cette fiche-bourg découlent d'un entretien et d'une visite collective avec les élus et/ou techniciens de la commune. Ils ne pourraient pour cette raison être considérés comme exhaustifs, mais se veulent toutefois représentatifs de la situation actuelle de la commune.